

REBUS	MANUEL DE CATALOGAGE DU RESEAU ROMAND	1 .1985
Tome 4: ANNEXES B.5. TRANSLITTERATION ET CATALOGAGE DE L'ARABE		T.4. B.5. Page 1

Translittération
et catalogage d'ouvrages en langue arabe

Version provisoire
octobre 1985

Les normes qui suivent correspondent pour l'essentiel à la pratique que l'ISDC a suivie depuis 1980. Elles seront revues, complétées et, si nécessaire, corrigées en automne 1986 selon les commentaires que feront les personnes concernées dans REBUS.

1.2. Tableau de l'alphabet

ء		ء	
ا		a	
ب		b	
ت		t	
ث		ṭ	
ج		ǧ	
ح		h	
خ		ħ	
د		d	
ذ		ḍ	
ر		r	
ز		z	
س		s	
ش		ʃ	
ص		ṣ	
ض		ʒ	
ط		ṭ	
ظ		ʒ̣	
ع		ʕ	
غ		ǧ̣	
ف (ڤ)		f	(graphique maghrébine)
ق (ڦ)		q	(graphique maghrébine)
ك		k	
ل		l	
م		m	
ن		n	
هـ (ة)		h	(t)
و		w, u	
ي (ى)		y, i (a)	

En cas de "transcriptio defectiva", on rétablit la lettre originale:

Exemples: Ḥayāh = حيّوه ; ṣalāh = صلّوه ; zakāh = زكّوه
Rabbī = ربّي ; ḥāfūnī = خافونّي ; hādā = هُدا

1.3.2. Voyelles courtes

Les signes suivants remplacent les voyelles courtes:

fathah	---	a
kasrah	---	i
ḍammah	---	u

Ici aussi on ne tiendra pas compte de la prononciation dialectale ou non arabe, à moins que le mot ne soit écrit en dialecte ou en langue non arabe.

1.3.3. Diphtongues

Les voyelles (و) et (ي) sont translittérées respectivement par (w) et (y) lorsqu'elles sont précédées ou suivies d'une autre voyelle formant ainsi une diphtongue.

Exemples: Yā = يا ; Yūsuf = يوسف ; wālid = والد ; aw = او

1.3.4. Hamzah (ء)

La hamzah n'est pas translittérée si elle est au début du mot ou précédée d'un trait d'union:

Exemples: Ilā = إلی ; al-awalād = الأولاد

1.3.10. Trait d'union, suffixes et préfixes

Le trait d'union n'existe pas en arabe et les systèmes de translittération n'ont pas résolu ce problème de manière univoque. Les normes qui suivent visent à limiter l'emploi du trait d'union au minimum, et à éviter de translittérer des lettres éludées ou de heurter la sensibilité de l'oreille du connaisseur de l'arabe.

- L'emploi du trait d'union est limité ici après l'article ou pour rattacher les différents éléments d'un nom. A signaler cependant que Allah est toujours translittéré comme tel.

Exemples: Ad-dīn = الدين ; ṣalāḥ-ad-Dīn = صلاح الدين ; 'Abd-Allah = عبدالله

- Toute particule attachée à l'article est translittérée sans trait, collée à l'article, respectant l'élision grammaticale.

Exemples: Kal-balad = كالبلد ; li-balad = للبلد ; wal-balad = والبلد

- Toute particule qui précède un nom, un verbe ou un adjectif qualificatif est écrite séparément, sans trait, à l'état original.

Exemples: ka balad = كبلد ; li ya'kul = لياكل ; li balad = لبلد

- Les conjonctions (و) et (ف) sont écrites séparément sans trait, quelle que soit la particule qui la suit, exception faite de l'article.

Exemples: Wa dār = ودار ; fa akal = فاكل ; wad-dār = والدار

- Toutes les autres particules suivies d'un prénom ou d'une autre particule sont écrites en bloc, sans trait.

Exemples: kamā = كما ; mimmā = ممّا ; kaḡālik = كذلك ; lammā = لّمّا
li'an = لان ; lawlā = لولا ; limāḡā = لماذا ; limā = لما ;
lahum = لهم ; minkum = منكم

1.3.13. Punctuation

!	!
.	.
:	:
,	,
;	;
?	?

On trouvera des tables de conversion dans:

WÜSTENFELD, Ferdinand; MAHLER, Eduard: Wüstenfeld-Mahler'sche Vergleichungs- Tabellen zur muslimischen und iranischen Zeitrechnung, mit Tafeln zur Umrechnung orient-christlicher Ären /Unter Mitarbeit von Joachim Mayr; neu bearbeitet von Bertold Spuler, Wiesbaden, F. Steiner 1961.

Il est aussi possible de recourir à la formule suivante pour convertir l'année hégire en année grégorienne:

$$H = G - 622 + \frac{G - 622}{32}$$

Parmi les années qu'on rencontre, signalons ici l'année hégire (désignée par H), l'année hégire solaire (désignée par HS), l'année Shahin Shah (désignée par SH) et l'année libyenne qui tient compte de la mort de Mahomet (en 632) au lieu de l'hégire (en 622) (désignée par HL). La conversion de cette dernière est la même que la conversion de l'année hégire ordinaire dont on déduit 10 ans.

3.1.2. Auteurs classiques

L'entrée se fait à l'élément le plus connu; des renvois sont établis à partir de toutes les autres formes vers la forme adoptée.

Exemple:

700 30 Ibn-Ḥuzaymah, Abū-Bakr Muḥammad Ibn-Ishāq.
900 /An-Naysabūrī, Abū-Bakr Muḥammad Ibn-Ishāq
Ibn-Ḥuzaymah. \$v Voir: *700*

Pour alléger le catalogue, on peut raccourcir les prénoms des classiques.

3.1.3. Auteurs modernes

L'entrée se fait au nom de famille.

3.1.4. Les noms originellement écrits en caractères arabes sont translittérés en caractères latins suivant les normes ISO.

3.1.5. Lorsqu'un ouvrage d'un auteur d'origine arabe a été traduit en arabe, établir la vedette selon la translittération choisie par l'auteur. Faire un renvoi à partir de la forme ISO rejetée.

Exemple:

700 Khadduri, Majid.
900 Ḥaḍḍūrī, Maǧīd. \$v Voir: *700*

3.1.6. Lorsqu'un auteur non-arabe est traduit en arabe, établir la vedette selon l'usage reconnu du pays d'origine et faire un renvoi à partir de la forme translittérée arabe.

ouvrage de l'auteur acquis par la bibliothèque.

Si la forme originale est établie ultérieurement, elle est réintroduite comme vedette.

3.1.10. Noms composés

On maintient en tête du nom les particules ^{عبد} 'Abd, ^{ابن} Ibn, ^{بنت} Bint, ^{ابو} Abū, etc...

L'article (al) initial et ses variantes, tout en étant maintenus en tête du nom, n'interviennent pas dans le tri.

On tient compte de tous les éléments du nom complet dans le tri. Il faut, de ce fait, s'assurer que certains mots sont partie intégrante du nom. C'est le cas surtout d'ibn et de l'article al- souvent utilisés pour distinguer le fils du père et le père du grand-père, etc. Si de tels éléments ne doivent pas entrer dans le tri, il faut les éluder dans la vedette et faire, si nécessaire, un renvoi à partir des formes rejetées.

Le tri s'effectue en tenant compte de l'ensemble des lettres d'un nom composé, exception faite de l'article initial de la vedette (l'article à l'intérieur entre dans le tri). Si le nom est composé de deux éléments, séparés ou non par un trait, il faut mettre l'indicateur 30. Si, par contre, ce nom est composé de trois éléments, il faut mettre l'indicateur 40.

3.2. Anonymes

Ils sont catalogués sous la forme arabe translittérée du titre.

3.2.1. L'article initial (al) et ses variantes n'interviennent pas dans le tri.

Pratique générale de fin 1985 jusqu'à la correction systématique du fichier (été 1986)

Même pratique que celle de l'ISDC jusqu'à maintenant, afin de garantir l'homogénéité du fichier. La correction systématique consistera à enlever l'indicateur 30 ou 40 là où sa présence ne servait qu'à compacter le 'ayn et la hamzah.

Pendant cette période intermédiaire, les clés (bt) seront perturbées puisqu'il y aura double compactage (automatique pour 'ayn et hamzah et provoqué par l'indicateur 30 ou 40).

Pratique générale après correction du fichier

742 00 Tašrī'āt an-naft...

L'indicateur 30 ou 40 ne sera nécessaire que pour les noms composés tels que Ibn-....., Abū-..... etc.

3.3. Vedette collectivité

3.3.1. Les collectivités des Etats utilisant les caractères arabes ont une vedette dans la forme française de l'Etat concerné.

Des renvois à la forme retenue sont établis à partir des autres formes.

Exemple:

710 \$c Jordanie
910 \$c Jordanien. \$v Voir: *710*
910 02 \$c Jordan. \$v Voir: *710*
910 04 \$c /Al-Mamlakah al-urduniyyah al-hāšimiyyah.
 \$v Voir: *710*
910 005 \$c Urdun. \$v Voir: *710*
910 30 000 \$c Al-Urdun. \$v Voir: *710*

4. Le jeu de caractère SIBIL et le catalogage des ouvrages en langue arabe

Les caractères arabes sont translittérés en caractères latins, complétés par des signes diacritiques. Cependant, le ^ʿayn et la hamzah sont représentés par des valeurs spéciales.

Le jeu de caractères complet est donné dans l'annexe D 7 . Se reporter à cette annexe pour trouver les correspondances exactes entre les signes, le clavier et l'affichage.

Du point de vue du jeu de caractères, la translittération de l'arabe ne pose pas de problème particulier. Il faut cependant faire très attention à ne pas confondre ^ʿayn, hamzah et apostrophe, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer sur les listages de relecture.